

6 Tourner à gauche et suivre la route du château d'eau sur 250m, descendre le sentier à droite.



ROUTE DU CHATEAU D'EAU

A la sortie du chemin, vous êtes sur la route du château d'eau, point culminant de la commune, avec un magnifique panorama.

7 A l'intersection avec la route touristique Glanges / Saint-Germain-les-Belles, la traverser et emprunter en face le joli chemin creux qui conduit jusqu'à la route de Javaudoux.

8 Remonter la route par la droite et tourner à gauche à la prochaine intersection.

9 Suivre cette route qui traverse un site d'anciennes mines de plomb pendant environ 1,5 km pour revenir au bourg de Glanges.

10 Au croisement avec la rue du 8 mai 1945, la prendre à gauche puis tourner immédiatement à droite sur la rue du 19 mars 1962 pour revenir au point de départ.

AVANT DE PARTIR

- Je choisis un parcours adapté à mon niveau
- Je consulte la météo
- J'ai un équipement adapté
- Si seul-e, je préviens au moins une personne de mon itinéraire et je reste joignable en cas d'accident
- Je pense à avoir suffisamment d'eau et de nourriture

LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Je respecte les interdictions en vigueur (feux, campement...)
- Je referme les clotûres / barrières derrière moi
- Je ne laisse pas mes déchets sur place
- Je reste sur les sentiers balisés
- Je garde la maîtrise de mon animal

NUMÉROS UTILES



POMPIERS : 18 / SAMU : 15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112
SMS SOURDS ET MALENTENDANTS : 114



Office de Tourisme Briance sud Haute-Vienne
05 55 00 89 91

POUR PLUS DE DÉCOUVERTES

Retrouvez toutes les randonnées en Haute-Vienne et les sites touristiques à proximité sur

www.visitlimousin.com

Vous cherchez une activité, où manger?



Pour découvrir la Haute-Vienne facilement



LIMOUSIN
nouveaux horizons



GLANGES THEILLAUMAS

8 KM

150M+



Durée : 2 h
Niveau : facile

Particularités :



Durée : 45 min
Niveau : facile

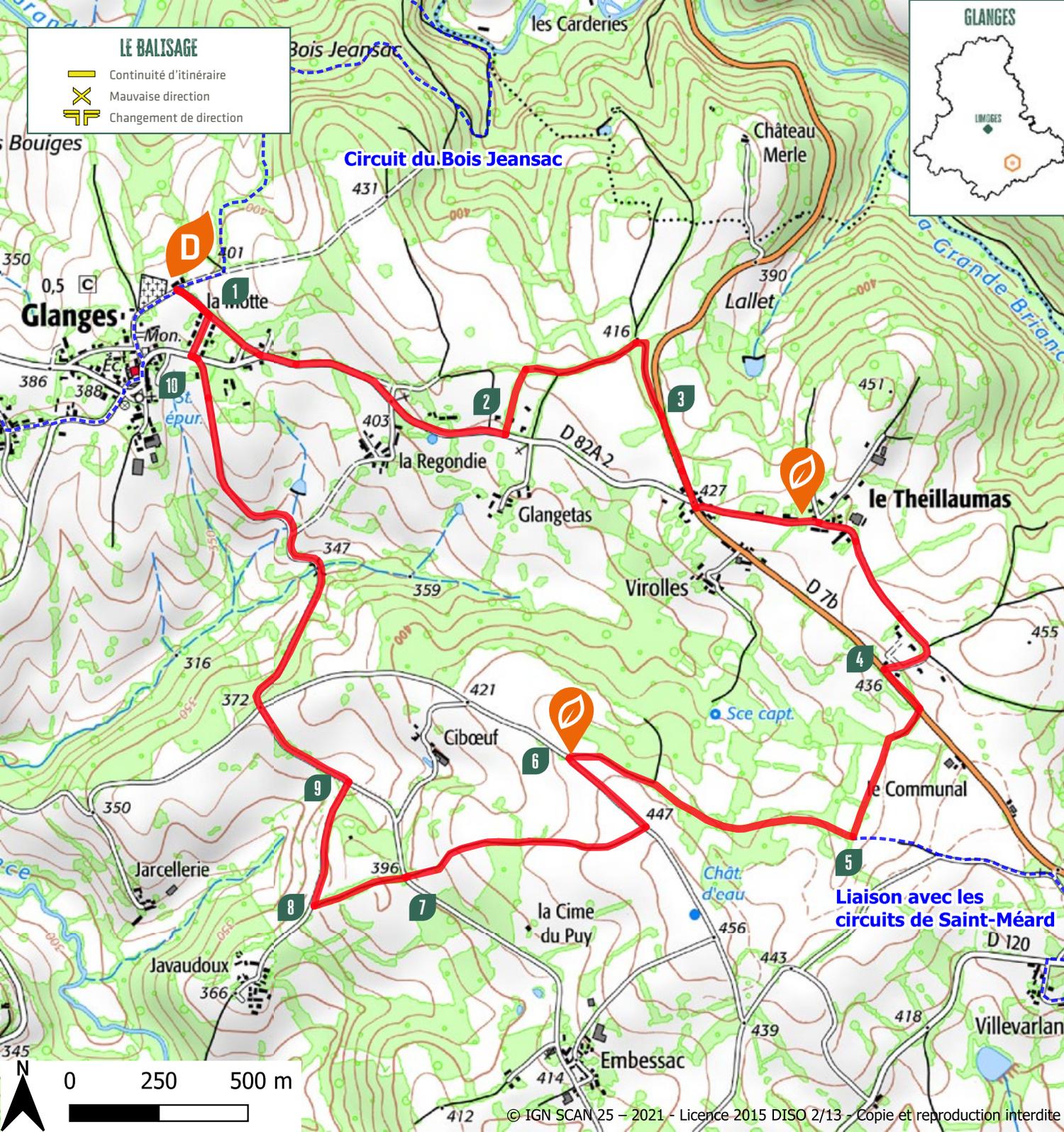
Pas de difficultés
identifiées.



Cette topofiche a été conçue par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

LE BALISAGE

-  Continuité d'itinéraire
-  Mauvaise direction
-  Changement de direction



 DÉPART : PARKING DES ATELIERS MUNICIPAUX

-  Se diriger vers le lotissement et suivre le balisage jusqu'à la RD 82A2. A l'intersection, continuer sur la gauche pendant environ 700m.
-  Emprunter le chemin creux à gauche. Suivre le balisage jusqu'à arriver à la RD7 bis, la route des Crêtes.
-  Prendre à droite puis après 250m tourner à gauche dans le village du Theillaumas.

PUIXS DU THEILLAUMAS



Puits restauré qui était utilisé par quelques familles du village avant l'arrivée de l'eau courante. Vous pouvez également admirer une croix en pierres blanches sur le pignon de la ferme.

Traverser le hameau par la Route de Bellevue, continuer jusqu'à revenir à la route des Crêtes.

-  Tourner à gauche puis 150m plus loin suivre le chemin sur la droite.
-  A l'intersection, emprunter le chemin à droite pour rejoindre la route du château d'eau. (A gauche vous pouvez rejoindre les circuits de Saint-Méard.)